

V.1 du 08/01/2025



CHAMPIONNATS D'EUROPE -21 (ESPOIRS) 2025

PÉRIODE DE SÉLECTION

15 février - 6 juillet

En vue des Championnats d'Europe -21 ans programmés au Kosovo du 1 au 2 novembre 2025, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection fédérale.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Etre né(e) entre 2009 et 2005 et avoir la nationalité française
- Avoir sa licence FFTDA et sa licence internationale (GAL FRA) à jour

et

- Avoir obtenu les minima internationaux définis ci-dessous
- Participer à la dernière étape sélective dans le cas où plusieurs athlètes seraient éligibles dans une même catégorie.*

*Sauf dérogation du DTN actée en commission de sélection. Les athlètes ayant obtenu un quota WTE sans atteindre les minima internationaux pourront toutefois participer à l'évènement avec leur club aux conditions prévues par la FFTDA (convention à retourner signée avant la date limite d'inscription communiquée par la Direction Technique Nationale).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnat d'Europe -21 2025, des minima internationaux ont été définis.

MINIMA INTERNATIONAUX

50 Points Senior
80 Points Junior

Dans la mesure où les athlètes Juniors et Seniors peuvent être éligibles à cette compétition, les minima internationaux pourront être cumulés dans les deux catégories d'âge. Tout changement de catégorie de poids, même ponctuel, sera analysé en commission de sélection pour acter le cumul des points.

POINTS BONUS

10 Points



Un bonus (cumulable) de 10 points sera accordé (1) aux médaillés des Championnats du Monde Juniors 2024, du Grand Prix WTE Final 2024 ; (2) aux Champions de France Espoirs 2025 ; (3) Champions de France Seniors 2025.

Les athlètes remplissant les conditions d'éligibilité et ayant atteint les minima internationaux (bonus inclus) seront présentés en commission de sélection fédérale à l'issue de la période de sélection. Dans le cas où plusieurs athlètes d'une même catégorie de poids seraient concernés, une dernière étape sélective pourra être organisée pour les départager si nécessaire.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

FEVRIER 2025

Open de Slovénie

MARS 2025

Open de Bulgarie
Open de Hollande
Open de Belgique
Open d'Angleterre
Open de Macédoine

AVRIL 2025

Open de Serbie
Open de Talinn
Grand Prix Serie 1
Open d'Espagne

MAI 2025

Open de Suède
President Cup Europe

JUIN/JUIL 2025

Open du Luxembourg
Open d'Autriche
Solidarity Open

ATTRIBUTIONS DES POINTS

Seules les médailles obtenues après avoir remporté au moins un combat seront prises en compte

Les compétitions listées ci-dessus permettent aux clubs de choisir et de positionner les athlètes sur un nombre raisonnable d'entre-elles en cohérence avec les minima internationaux à atteindre.

Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (9pts)

CLAUSES

En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements réglementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.

Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat Républicain et la Charte d'Éthique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Equipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.